

Le matériel pédagogique dans le
premier degré
en occitan et en catalan

Séminaire national DGESCO-IGEN
Béziers 19-20 octobre 2006

Jeudi 19 octobre

Ouverture du séminaire par M Jean Marie Puslecki, directeur du CRDP de Montpellier

M le directeur ouvre le séminaire en faisant un premier bilan des années 2000/2006 pendant lesquelles l'édition de matériel pédagogique en occitan a connu un premier développement. La première initiative a consisté à interroger l'existant en particulier les interactions entre les CRDP et collectivités territoriales les plus dynamiques de ce point de vue, la Bretagne et la Corse. Il a fallu ensuite convaincre sur le fond les collectivités territoriales, Aquitaine et Languedoc-Roussillon, de la pertinence du propos et faire en sorte que ce volet éditorial soit pris en compte dans les contrats de plan Etat-Région en terme de ligne budgétaire. Enfin, ces initiatives ont bénéficié d'une triple reconnaissance nationale à travers la création de la Délégation Générale des Langues de France où les langues régionales sont reconnues comme langues vivantes, la mise en place des Conseils Académiques des Langues Régionales présidés par les Recteurs et l'intégration des publications pour les langues régionales au réseau SCEREN. Sur le terrain cette dynamique a permis de passer du militantisme associatif au professionnalisme en laissant se développer les initiatives et en donnant à certaines d'entre elles une version officielle et professionnelle.

M le directeur poursuit en exposant quelques pistes pour l'avenir :

- Analyser les besoins en tenant compte des nouvelles modalités de l'enseignement : cadre européen, socle commun, PPRE : pour aboutir à la mise en place d'outils d'individualisation, aider l'enseignant lorsque un élève est en échec.
- Mettre en place des structures juridiques sur le modèle breton : contractualisation des programmes de production au niveau du Conseil Académique des Langues Régionales.
- Trouver les moyens d'une collaboration inter académique efficace.
- Organiser l'environnement numérique par mutualisation sous la forme d'un portail pédagogique (nationalement, par académies, par CRDP).

Il est rappelé qu'il revient à l'Inspection Générale de structurer le travail à faire dans chaque académie à partir d'une structure d'ensemble.

M le directeur fait part du souci des CRDP et Académie de Montpellier de ne pas s'adresser seulement aux enfants qui bénéficient déjà d'un enseignement de la langue régionale et à leurs familles mais de permettre à tous les élèves et à leurs parents « *d'être face à leurs racines et à leur culture* » en publiant une série de fascicules à destination de tous les enseignants.

Introduction du séminaire par M Jean Salles-Loustau, IGEN langues régionales

M l'Inspecteur Général signale que malgré un poids patrimonial et littéraire très fort, l'enseignement de l'occitan est « *le plus en souffrance* » des enseignements. Il considère le catalan comme une « *langue sauvée* » d'abord parce qu'il bénéficie de la politique linguistique active de la *Generalitat* de Catalogne en Espagne, ensuite parce que le pourcentage d'élèves dans les Pyrénées Orientales est tel que la langue peut être transmise. Pour l'occitan, la proportion d'enseignement est très faible ; dans l'Académie de Toulouse où cet enseignement est le mieux représenté il ne dépasse pas 5 % alors que le basque dans le département des Pyrénées atlantiques dépasse les 30 %, seuil pour lequel on peut considérer la langue comme étant « *sauvée* ». Dans les autres académies de l'espace linguistique d'oc la

situation est considérée comme étant mauvaise alors que l'objectif à terme est que tous les élèves puissent avoir accès à la langue régionale.

M l'Inspecteur général rappelle que l'état de l'enseignement des langues vivantes n'est plus le même qu'il y a dix ans, lorsque les premières écoles bilingues ont été initiées¹. Il faut désormais tenir compte des nouvelles données tant institutionnelles (les Programmes et le Cadre Européen) que scientifiques (la question de l'intercompréhension) :

- Partir des programmes : les relire pour mieux les analyser, il y est question de «variétés dialectales », « systèmes graphiques », « localismes », « français régional », comment faire pour intégrer ces données aux enseignements dans le cadre des programmations ; les utiliser pour produire des outils d'apprentissage de la langue, comment faire pour articuler ces outils avec l'exigence induite par le cadre européen d'entrer dans les programmes par les compétences.

- Définir le niveau à partir duquel les élèves des écoles bilingues doivent être évalués² : A2 ou B1 sachant que, pour la langue vivante étrangère, le niveau A1 est celui de la fin de scolarité primaire, B2 de fin de scolarité secondaire (A2 est le niveau du socle commun, B1 celui de fin collège).

- Développer la compétence d'intercompréhension en particulier à partir de la transposition d'une langue à l'autre et de la fixation de standards pour les termes scientifiques et techniques.

M l'Inspecteur Général insiste sur le rôle des collectivités territoriales et l'importance du partenariat avec l'Education Nationale : les langues régionales dont l'enseignement s'est le plus développé ces dix dernières années sont celles qui ont été le plus soutenues par les collectivités territoriales. Au pays basque la situation est exemplaire en terme de pilotage par les institutions publiques, en Bretagne 10 % des élèves du premier degré public bénéficient d'un enseignement bilingue.

La question est posée de savoir pourquoi certaines régions ne s'engagent pas à soutenir plus en avant l'enseignement de la langue régionale. La réponse des politiques, sous forme de reproche à destination des associations œuvrant pour la promotion des langues régionales, réside dans le fait que leurs différents interlocuteurs ne sont jamais d'accord entre eux. En d'autres termes : il n'y a pas de convergence lisible dans les buts qui sont fixés³.

Les spécificités de l'enseignement bilingue, M Jean Hébrard, IGEN enseignement primaire

M l'Inspecteur Général observe que d'un point de vue historique et politique, il existe depuis la Révolution une « *névrose du monolinguisme* » qui oppose centre et périphérie, République et communautarisme et nous interdit de réfléchir sur ce qu'est l'unité de notre pays.

Pour rendre compte de la situation actuelle de l'occitan, il évoque une enquête qu'il a effectuée dans les années 70 entre Nîmes et Sommières en interrogeant des personnes nées au XIXe siècle. Ce n'est pas à l'école mais plutôt dans le milieu familial que s'est opérée la rupture linguistique entre grands-parents occitanophones, parents souvent opposés à la pratique en famille de l'occitan mais comprenant la langue et les nouvelles générations.

1 Dans les Bouches du Rhône, les premiers « centres d'enseignement continu de la langue régionale ont été ouverts à la rentrée de 1996.

2 Dans les Bouches du Rhône, l'évaluation fin CM2 dans le Cadre européen est effective depuis 2004/2005.

3 Ce constat est particulièrement juste en ce qui concerne la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Le partage linguistique a été radical entre hommes et femmes, ce sont les femmes qui les premières ont utilisé systématiquement le français avec leurs enfants l'élevant ainsi au rang de langue maternelle.

L'évolution du bilinguisme s'est faite de façon différente pour le catalan et l'occitan : le catalan bénéficie de ce que l'on appelle la politique des marges, les « limes », où le plurilinguisme frontalier est soutenu de l'extérieur par des populations qui le font vivre, l'occitan est au contraire une langue minée de l'intérieur, qui ne vit que parce qu'il y a l'école et dont la survie dépend d'une volonté scolaire de contribuer au sauvetage de cette langue.

M l'Inspecteur Général rappelle que dans le monde les éducations bilingues sont la règle : l'apprentissage de langues secondes est la règle et il n'y a pas de difficultés spécifiques du plurilinguisme.

Il convient toutefois de savoir comment s'apprennent les langues : avant sept ans l'apprentissage se fait par immersion, après sept ans il nécessite une réflexion à partir d'éléments métalinguistiques. Avant sept ans la plasticité permet d'absorber quasi naturellement, après sept ans il va falloir des impulsions plus fortes pour intégrer la langue. Il va falloir passer de l'intercompréhension à l'activation de compétences métalinguistiques. L'enjeu est d'arriver par un apprentissage didactisé à un niveau de langue qui permette de s'auto approprier la langue c'est-à-dire de transformer la langue qu'on comprend en une langue qu'on parle.

Tout enseignement doit prendre en compte deux aspects essentiels : la constitution d'une base linguistique qui repose sur des automatismes et la constitution d'une base métalinguistique qui repose sur la réflexivité. C'est l'équilibre entre automatismes et réflexivité qui va permettre l'auto appropriation. Pour ce faire, il faut disposer d'instruments susceptibles de constituer des automatismes à partir du français d'où la nécessité d'élaborer des outils sur la base des contacts linguistiques. D'autre part, « *pour un enfant francophone, l'apprentissage d'une langue du rameau latin est un élément indispensable de sa formation linguistique* » car il constitue le moyen de tenir le français à distance suffisante pour qu'il devienne une langue sur laquelle on peut réfléchir.

Enfin, quel que soit l'âge de l'enfant, la quantité de langue à laquelle il est confronté doit être très grande, le poids du contact linguistique dans l'apprentissage est énorme. Par conséquent il faut développer les enseignements en langue, de façon à ce que l'enfant puisse constituer des connaissances disciplinaires sur la base du plurilinguisme.

Pour conclure et en guise de réponse à la question « Quelles langues enseigner ? » M l'Inspecteur Général fait une lecture d'un paragraphe intitulé « Le breton pour tous » extrait de l'ouvrage « L'apprentissage des langues étrangères » de Daniel Gaonac'h...

Séance 1 : La production pédagogique aujourd'hui en occitan et en catalan.

Lecture des programmes et production pédagogique, Claire Toreille, Montpellier

Les programmes des langues vivantes régionales, outre le fait qu'ils garantissent une forme de reconnaissance institutionnelle, constituent un cadre pour la réflexion pédagogique et la production d'outils.

Le producteur d'outils conçoit un matériel en conformité par rapport aux autres langues vivantes, les programmes des langues étrangères et régionales étant identiques. Ces programmes servent de matrice pour l'élaboration de programmations des enseignements.

Les programmes pour le cycle 3, sont organisés dans leur présentation selon 4 domaines 1/fonctions langagières, 2/phonologie, syntaxe, morphosyntaxe, 3/lexique, 4/contenu culturel. Ils constituent une liste de savoirs linguistiques dans laquelle puiser mais ne donnent aucune indication sur une entrée par les compétences.

La réflexion doit porter sur la façon de transposer cette liste de savoirs linguistiques dans une programmation tenant compte des 5 grands domaines de compétence (tels qu'ils sont définis dans le socle commun pour les langues étrangères) : 1/compréhension de l'oral, 2/expression orale en continu, 3/interaction orale, 4/ compréhension de l'écrit, 5/expression écrite. Le document de « projet de programmes pour les collèges » livre des pistes de réflexion pour une entrée par les compétences en vue d'élaborer une programmation des enseignements.

Le contexte situationnel des apprentissages n'est pas fourni par les programmes, il revient au producteur d'outils de proposer aux enseignants des supports et des situations d'apprentissage sur la base des programmes. Le document de « projet de programme pour le cycle 3 » prévoyait un schéma de séance de langue à l'oral et à l'écrit. Ce schéma peut constituer une base pour l'élaboration de documents d'accompagnements des outils produits, sous la forme de guides pour les enseignants (les documents d'accompagnement des programmes pour les langues régionales n'ayant pas été finalisés).

Les priorités actuelles dans l'édition d'ouvrages pour les classes bilingues, Serge Carles, Toulouse

L'edicien de libres s'es desvolopada lei quinge annadas passadas partent deis Acadèmias de Tolosa e Montpelhier. Aquelei premiereis iniciativas avián per tòca d'ajudar lei mèstres en li balhant d'aisinas e, en revirant lei libres dei mèstres, d'afortir sa formacièn linguistica e son usança d'una lenga d'ensenhament.

Aquela politica editoriala a permes a l'encòp ai mèstres de si liberar de la fabricacièn d'aisinas e a l'ensenhament de l'occitan d'aprofiechar d'un estatut de professionalisme ligat a la qualitat dei collecciens reviradas.

Fau ara editar de colecciens mai actualas, passar an un autre ritme e mutualisar lei programaciens. La plaça laissada a l'ensenhament de la lenga regionala en seguida de l'obligacièn facha d'ensengar una lenga estrangiera nos constren de faire mai d'ensenhament en lenga, particularament dins lo domeni de la literatura.

Es de prevèire de libres de lectura, per lei cors elementaris « de la lectura a l'expressièn » emé de classics de la literatura per la joventut en revirada e per lei cors mejans un manau de

tèxtes « descobèrta de la literatura occitana ». Per ce qu'es deis albums, seriá d'alestir d'aisinas per lo mèstre, mai que mai d'istòrias simplificadas de memorisar que posquèsson constituer una memòria dei tèxtes per leis enfants contaires.

(Traduction)

L'édition de livres s'est développée les quinze dernières années à partir des Académies de Toulouse et Montpellier. Ces premières initiatives avaient pour objectif d'aider les maîtres en leur donnant des outils et, en traduisant les livres des maîtres, de renforcer leur formation linguistique et leur utilisation d'une langue d'enseignement.

Cette politique éditoriale a à la fois permis aux maîtres de se libérer de la fabrication d'outils et à l'enseignement de l'occitan de bénéficier d'un statut de professionnalisme lié à la qualité des collections traduites.

Il faut maintenant éditer des collections plus actuelles, passer à un autre rythme et mutualiser les programmations. La place laissée à l'enseignement de la langue régionale suite à l'obligation d'enseigner une langue étrangère nous oblige à faire plus d'enseignement en langue, en particulier dans le domaine de la littérature.

Une nouvelle priorité est de concevoir des livres de lecture, pour les cours élémentaires « de la lecture à l'expression » avec des traductions de classiques de la littérature de jeunesse e pour les cours moyens un manuel de testes « découverte de la littérature occitane ». Pour ce qui est des albums, il faudrait préparer des outils pour le maître, à partir d'histoires simplifiées à mémoriser qui puissent constituer une mémoire des textes pour les enfants conteurs.

Enseignement bilingue catalan-français. Quels outils pour quelle pédagogie ? Colette Planas, Perpignan.

(Intervention en catalan transcrite en français)

Une intervention pédagogique est nécessaire dans l'acquisition des sons, des activités et outils spécifiques sont mis en place pour travailler la conscience phonologique. .

L'enseignant est le modèle linguistique en langue seconde, « *il doit s'exprimer correctement* » c'est-à-dire prendre conscience des phonèmes communs et spécifiques et insister sur les sons différents du français. Un outil de type « maison des sons » est présenté, il s'agit d'une maison à double entrée français/catalan, seule l'entrée français est remplie lorsque les sons sont identiques dans les deux langues, les deux entrées le sont lorsque les sons sont différents.

Le maître doit avoir conscience de ces différences et intervenir pour les corriger. L'importance de la répétition est soulignée, la correction de type « bi focalisée » est favorisée : « *Tu as dit [x] au lieu de [y].* »

Les activités qui développent l'audition, la discrimination et encouragent la production sont privilégiées : comptines, *viralengas* (*tap tarat taparà pas, tap pas tarat taparà...* pour le son [ʎ]), onomatopées qui sont le reflet d'un système phonétique (jeu de dés représentant des animaux, chaque animal est associé une onomatopée *bau bau* pour le son [aw]), activités de discrimination auditive, jeux...

Les activités de métacognition¹ mettant en jeu la comparaison entre les deux langues sont également préconisées : donner une liste de mots en français et catalan phonétiquement proches, dire le mot en français et en catalan, faire dire s'ils sont identiques ou différents, faire dire ce qui change. A partir du mot « sucre » [sykr(ə)] / [sykre], travail sur la conscience phonémique par comparaison des mots à partir de l'écrit sucre /*sucre*.

La correspondance phonie - graphie et une première approche comparée de l'orthographe peuvent être ainsi abordées. Les observations portent sur des mots qui sont les mêmes

(sucre/sucre), qui se ressemblent (fille/filha) de façon à ce que la règle de correspondance soit construite avec les élèves.

La question de l'accent tonique² est abordée et l'importance de techniques de répétition mettant en jeu la mobilité du corps pour marquer l'accentuation spécifique d'un mot est soulignée. Cet aspect nécessite un traitement indispensable sous peine que les enfants restent *bloqués sur l'interlangue*.

1 On retrouve les deux aspects de l'enseignement des langues vivantes décrits par M Hébrard : automatismes et réflexivité.

2 Le travail sur la conscience syllabique est également indispensable pour traiter ce problème.

Atelier : l'enseignement *dans la langue, rapporteur Gilbert Mercadier, Toulouse.*

Le Centre de Ressources Occitanes et Méridionales qui traduit des manuels de mathématiques, géographie et sciences et l'éditeur la Poesia, ainsi que M l'Inspecteur Général langues régionales participent à cet atelier dont l'objectif est de définir des priorités dans le choix des publications de manuels.

Le première discussion porte sur la pertinence des manuels qui contraignent l'enseignant dans sa liberté pédagogique en l'obligeant à suivre une progression qui ne correspond pas forcément à ses priorités programmatiques. L'utilisation de fiches de travaux en occitan à intégrer dans sa progression est plus en conformité avec ce point de vue.

D'un autre côté, les enseignants ne peuvent pas tout inventer, en particulier les débutants et le photocopiage lié à l'absence de manuel induit souvent un manque de cohérence d'une séquence d'apprentissage à l'autre. Dans ce cas, la qualité de l'enseignement réside plus dans la manière d'organiser la relation entre les élèves et leurs manuels que dans le volume de matériel préparé par l'enseignant.

M l'Inspecteur Général insiste sur la valeur ajoutée que représente le choix d'un bon manuel du double point de vue pédagogique et symbolique : le manuel est à la fois l'outil dont l'enfant peut se servir seul et l'instrument de référence pour les familles. Instrument vérifié qui témoigne du sérieux de l'enseignement de la langue régionale. De ce fait, la publication de manuels de qualité en occitan constitue un axe prioritaire.

La seconde discussion porte sur le fait que les manuels, traduits en languedocien, sont difficilement utilisables pour les autres variétés régionales d'occitan. D'autre part, il est impossible pour un éditeur de publier une même série à la fois en languedocien, gascon, limousin, provençal... Quant aux collectivités territoriales, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, elles ne peuvent pas financer l'édition de manuels en provençal à destination des élèves des écoles de Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Il faudrait que cette dernière prenne en charge le financement de l'édition d'une série en provençal.

M l'Inspecteur Général s'interroge sur la difficulté réelle d'élèves initiés à une variété d'occitan pour lire et comprendre un texte dans d'autres variétés. Il insiste sur le fait qu'un terme disciplinaire, générique, technique, scientifique, une fois fixé par la traduction de référence d'un manuel ne doit pas varier dans les éventuelles versions régionales de ce manuel. Ces termes doivent impérativement être les mêmes dans toutes les classes de toutes les écoles, cette exigence constitue un autre axe prioritaire.

La publication d'un manuel de sciences et technologie de la collection Tavernier a fait l'unanimité car il permet de concilier les deux points de vue. L'enseignant peut puiser dans le manuel comme dans une base de données documentaire. Il peut aussi faire le choix de s'y tenir rigoureusement et d'élaborer ses préparations sur cette base. La question de l'édition d'une collection de manuels de mathématiques reste posée étant donnée l'importance de la discipline pour les écoles bilingues.

Vendredi 20 octobre

Allocution de M Christian Nique, Recteur de l'Académie de Montpellier.

M le Recteur regrette de n'avoir pas été disponible pour l'ouverture de ce séminaire et fait part de sa volonté d'augmenter les moyens et de mettre en place les conditions nécessaires à la mise en œuvre des outils d'enseignement des langues régionale. Il précise que cette volonté n'est pas motivée par une quelconque nostalgie, bien que celle-ci ne soit pas illégitime, mais plutôt par le fait que les langues étant porteuse de culture, il revient à l'Education Nationale de donner aux jeunes les éléments de culture dont ils ont besoin.

Il est rappelé que l'institution scolaire a contribué à l'unification linguistique de la France et que la construction de l'Etat-Nation s'est faite également au moyen de l'histoire de France et de « *l'éradication* » des langues régionales. Aujourd'hui l'Etat-Nation existe, il n'y a plus de revanche à prendre envers un ennemi héréditaire et la République n'a plus à craindre ce qu'elle craignait à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle.

« Fallait-il éradiquer les langues régionales ? », M le Recteur estime qu'il est plus constructif de prendre les choses telles qu'elles sont, à savoir que le français est la langue de la République et que la France est riche de la diversité de ses langues. Les autres langues doivent avoir droit de cité avec un statut culturel qui doit justifier que ces langues existent. Le projet de l'Ecole en matière culturelle est de donner aux jeunes ce qui va constituer leurs identités.

Chaque enfant se meut dans des espaces différents porteurs d'identités, locale, régionale, nationale, universelle. L'objectif premier reste la maîtrise de la langue française, un objectif prioritaire est l'apprentissage des langues étrangères (M le Recteur insiste sur le pluriel), il est important de développer également l'apprentissage des langues régionales ainsi que d'autres éléments de culture régionale en particulier l'histoire.

Dans l'Académie de Montpellier 25 000 élèves sont initiés à la langue régionale à travers des enseignements classiques ou bilingues. C'est déjà « *considérable* » mais « *extrêmement peu* » si on considère que « *la cible de nos préoccupations doit être les 500 000 élèves de l'Académie* ». Le plan de développement de l'enseignement des langues régionales comprend donc deux volets : donner des éléments de consolidation pour les 25 000 élèves déjà engagés, créer des ouvertures pour l'approche des langues régionales pour les 475 000 autres.

Pour ce qui est de la consolidation : attribution de quatre emplois mis à disposition du réseau d'enseignement des langues régionales pour créer des filières, éviter les ruptures, répartir les moyens pour construire la continuité ; augmentation du nombre de places au CRPE spécifiques (+10) ; développement des actions de formation sur l'académie et dans les départements ; site académique accessible dès la première page du rectorat pour échanges entre élèves, entre enseignants

Pour ce qui est du développement général, une circulaire donnera une indication plus précise pour les enseignants : tout élève de l'Académie, à un moment ou à un autre de sa scolarité doit avoir bénéficié d'un enseignement de la langue régionale. Il revient à chaque école, chaque collège de définir les modalités internes. M le Recteur indique qu'il demandera « *à chaque établissement de mettre en place cette disposition* ».

M le Recteur annonce la publication de 3 précis pour présenter de manière synthétique les éléments qui pourront permettre aux enseignants « *qui ne connaissent rien* » (40 % des enseignants sont originaires d'une autre académie) d'avoir une première approche. Ces précis seront diffusés à 10 000 exemplaires et distribués dans tous les établissements de façon à constituer un point de départ à partir duquel pourra être lancée l'opération de développement plus général.

Le précis d'occitan et de catalan présentera l'histoire, l'usage, les traces et les structures internes des langues régionales, le deuxième précis sera un ouvrage grand public édité par le CRDP intitulé « les plus beaux textes en occitan » et le troisième précis concernera l'histoire de la région afin de donner les éléments de culture nécessaires pour évoluer dans la sphère régionale, connaître comment s'est construite l'identité particulière de cette région de passage et de brassages, réfléchir et analyser pour maîtriser les valeurs qui doivent constituer l'humanisme d'aujourd'hui.

M Le Recteur s'est dit « *choqué* » de voir que plus de la moitié des enseignants ne connaissaient ni les langues ni l'histoire de la région. Il précise que cette action volontaire ne s'inscrivait pas dans le cadre de la démagogie par rapport à certaines associations mais dans celui de la responsabilité de l'Education Nationale par rapport à tous les élèves de l'Académie.

La question du partenariat avec la Région est évoquée et notamment la signature de la convention pour l'enseignement des langues régionales recommandée par l'Inspection Générale et la Ministère. M le Recteur se dit également ouvert au partenariat avec d'autres académies : « *Tout ce qui pourra aller au-delà des frontières académiques sera le bienvenu* »

Séance 2 : Les ressources en ligne

Actualité des ressources en ligne pour les langues vivantes, Pascal Sarpoulet, Bordeaux

Una tiera de sitis per l'utilisacion pedagogica de l'internet es presentada. D'en premier un siti que si l'i pòu trobar lo rapòrt de l'Inspeccion Generala¹ que recomanda l'utilisacion de l'internet en classa de lenga. De sitis puei que pòrjan d'ajuda per saupre que faire emé internet en classa².

Lei sitis especifics sus lei lengas pòdon èstre despartits en dos : de sitis que prepausan l'aprendissatge en linha dei lengas e de sitis que prepausan de modèles didactics, de sequéncia pedagogicas, d'idèias per lei DNL. « Primlangués »³ lo siti mai complèt e un modèle que podèm assajar de seguir per concebre un siti interacademic occitan.

Lo plan dau siti interacademic compren 4 partidas : 1/ encastre (tèxtes oficiaus, encastre europèu), 2/ didactica (programaciens, sequéncias pedagogicas), 3/ pedagogia (elements linguistics, documents pedagogics, dorsiers tematics, evaluacion), 4/ generalitats (ressorças documentaris, formacion). D'espacis de dialogues interclassas e de forum per leis ensenhaires son prevists

(Traduction)

Une liste de sites pour l'utilisation pédagogique d'internet est présentée. D'abord un site où l'on peut trouver le rapport de l'Inspection Générale¹ qui recommande l'utilisation d'internet en classe de langue. Ensuite des sites qui apportent une aide pour savoir que faire avec internet en classe².

Les sites spécifiques sur les langues peuvent être classés en deux groupes : des sites qui proposent l'apprentissage en ligne des langues et des sites qui proposent des modèles didactiques, des séquences pédagogiques, des idées pour les DNL. « Primlangués »³ est le site le plus complet et un modèle qu'on peut essayer de suivre pour concevoir un portail interacadémique occitan.

Le plan du portail académique comprend 4 parties ; 1/ cadre (textes officiels, cadre européen), 2/ didactique (programmations, séquences pédagogiques), 3/ pédagogie (éléments linguistiques, documents pédagogiques, dossiers thématiques, évaluation), 4/ généralités (ressources documentaires, formation). Des espaces de dialogue interclasses et de forum pour les enseignants sont prévus.

Le Cap'oc et la mise en ligne d'outils pédagogiques et de références, Serge Larrey-Lasalle, Pau

Lo Cap'oc¹ es un servici dau CRDP d'Aquitània creat en setembre de 2001. A per missien de contribuir a la creacion d'un pòle academic occitan de ressorças documentàrias, de desvolopar una produccion pedagogica en occitan e d'ajudar cada despartament dins seis animaciens.

La mesa a disposicion de ressorças permete ai ensenhaires de beneficiar per sei classas de documents (libres, CD, DVD) e materiaus (maletas pedagogicas e supòrt d'activitats). Lo Cap'oc fa d'animaciens pròchi leis ensenhaires ò dins lei classas (còrs de lenga, projectes culturaus). S'entrevia tanben d'edicion d'aisinas pedagogicas (metòdes d'ensenhament, albums joinessa, CD e CDR de cants e comptinas).

1 <http://www.educnet.education.fr/secondaire/igen/langues.htm>

2 <http://www.tice-hg.net/utiliser/UTILISER.htm>

3 <http://www.primlangués.education.fr>

Lo siti de ressorças en linha prepausa d'aisinas especificas, un acompanhament pedagogic de totei lei produccions e un espaci de mutualisacion que cadun l'i pòu mandar sei fichas per que siegon a posita. Aquelei d'aquí son classadas segon son tèma (disciplinari), son parlar (gascon, lemosin, lengadocian) e son nivèu (cicle 2, cicle3). Lei fichas son directament consultadas coma son estada despausadas.

(traduction)

Le Cap'OC¹ est un service du CRDP d'Aquitaine crée en septembre 2001. Il a pour mission de contribuer à la création d'un pôle académique occitan de ressources documentaires, de développer une production pédagogique en occitan et d'aider chaque département dans ses animations.

La mise à disposition de ressources permet aux enseignants de bénéficier pour leurs classes de documents (livres, CD, DVD) et de matériaux (mallettes pédagogiques et supports d'activités). Le Cap'Oc fait des animations à destination des enseignants ou dans les classes (cours de langue, projets culturels). Il œuvre aussi pour l'édition d'outils pédagogiques (méthodes d'enseignement, albums pour la jeunesse, CD et CDR de chants et comptines).

Le site de ressources en ligne propose des outils spécifiques, un accompagnement pédagogique de toutes les productions et un espace de mutualisation où chacun peut envoyer ses fiches pour les mettre à disposition. Celles-ci sont classées suivant leur thème (disciplinaire), la variété d'occitan (gascon, languedocien, limousin) et leur niveau (cycle2, cycle 3). Ces fiches sont directement consultées dans l'état où elles ont été déposées.

Séance 3 : Enseigner la langue et dans la langue

L'approche comparée des grammaires, Serge Mauhourat, Pau

L'observation comparée des grammaires est préconisée par les textes officiels relatifs à l'enseignement de langues vivantes : « L'observation comparée de quelques phénomènes simples dans des langues différentes (dont la langue française) crée chez les élèves une distance qui leur permet d'être plus sensibles aux réalités grammaticales et renforce la maîtrise du langage² ».

La proximité des langues romanes, leur origine commune et leurs évolutions différentes, rend ce travail d'observation comparée particulièrement efficace. Dans le domaine de la correction orthographique, par exemple, une connaissance lexicale et grammaticale élémentaire en occitan donne de bons résultats.

Le champ ouvert à ce travail de correction par la proximité linguistique et la prononciation particulière de l'occitan est relativement large : en orthographe française une même vocale peut être notée de plusieurs façon, ce n'est pas le cas en occitan ce qui permet d'élucider l'orthographe particulière des voyelles françaises : le son [ɛ] peut se noter « ê » comme dans fête, « ai » comme dans faire, « ei » coma dans reine ce qui est à l'origine de nombreuses confusions. La connaissance de ses mots du lexique élémentaire de l'occitan permet d'en résoudre l'orthographe française : le mot *festa* rend compte de la chute du s en français et de la présence de l'accent circonflexe, dans le mot *faire* « ai » se prononce [aj] et dans *reina* « ei » se prononce [ej] ce qui rend compte à chaque fois de l'orthographe française.

De la même façon il est possible de résoudre pour un grand nombre de mot la confusion in/ain (les mots français en « ain » ont un équivalent occitan en « an », par exemple pain/*pan*, alors que les mots français en « in » ont un équivalent occitan en « in », par exemple pin/*pin*. Il en va de même pour la confusion o/au/eau.

La correction de l'orthographe grammaticale permet une première approche de grammaire comparée des deux langues sur la base de ce qui s'entend en occitan et de ce qui s'écrit en français. Ainsi, en français il n'y a pas de différence à l'oral entre joli et jolie, en occitan on entend la différence entre le masculin *polit* et le féminin *polida*. Il est remarquable que le fait que le féminin s'entende, au moins en occitan, rend l'élève plus sensible à la réalité d'une marque écrite du féminin, y compris en français.

Ainsi, en conjugaison le s de la deuxième personne du singulier s'entend en occitan et s'écrit en français ce qui induit le même phénomène rétroactif entre orthographe française (tu mange_), prononciation occitane [mãdzes] et correction orthographique du français (tu manges). De la même façon la connaissance élémentaire du verbe avoir en occitan *ai/as/a* rend vite caduques les confusions sur la première personne du singulier j'ai (ai, est, et) puisque *ai* se prononce [aj].

Ce travail d'observation comparée a des répercussions importantes en terme d'attitude des élèves, il comprennent d'autant mieux qu'on a besoin de parler de façon très précise pour écrire d'une façon plus correcte. La grammaire parce qu'elle est comparée donne de meilleurs résultats et parce qu'elle donne de meilleurs résultats devient une discipline qui a du sens. D'autre part pour pouvoir bien comparer il faut parler de manière très précise, ceci a un

1 <http://crdp.ac-bordeaux.fr/capoc/>

2 Les programmes à l'école élémentaire 2002

impact en retour sur la qualité d'expression des élèves dans les deux langues ou du moins dans l'effort fourni pour s'exprimer correctement.

Les outils dont ont besoin les maîtres sont des outils de correspondance français/occitan qui vont permettre aux élèves d'améliorer leurs productions par un travail individualisé. Le travail de conception de ces outils peut être conduit en trois étapes : réalisation d'une étude diagnostique sur les erreurs les plus fréquentes en français qui peuvent avoir un traitement par le biais de l'occitan, recensement des enseignants qui sont déjà engagés de manière avancée dans des travaux de grammaire comparée et collectage des expériences à des fins de mutualisation.

A l'entorn de las DNL, la lenga dins e per la vida de l'escòla, Miquèla Stenta, Montpellier

Dins l'encastre d'un enseignement dins lei DNL, l'occitan ven la lenga de la vida de la classa. Per emplir aqueu pretz-fach leis mètres an d'aguer una practica correnta de la lenga. Lei mètres dins sa classa son estats observats dins l'amira d'avalorar sa practica orala de la lenga.

Partent d'aqueleis observaciens podèm faire un premier bilanç dei dificultats rescontradas per la maja part dei mètres :

- trantalhs : cercan lo mòt que desfauta, esitan davans una completiva per lo subjunctiu,
- decas : errors de morfologia,
- ressons linguistics : sintaxa dau francés, pauretat dei biais de dire.

An aquela inseguretad linguistica es d'apondre qu'una part granda dei mètres, particularament lei joines, dessaban quasi tot deis elements de cultura regionala ligats a la lenga occitana en toponimia, botanica, zoologia... aquò es de bon vèire dins lo temps dei sortidas escolaras.

Lei soluciens son de trobar a chasque nivèu de la formacion deis estudiants e dei mètres : demandar a l'universitat mai d'exigéncia, metre en plaça de talhers de practicas per lei PE1 e lei PE2, alestir de dorsiers tematics tant linguistics coma culturau per lei mètres.

(Traduction)

Dans le cadre d'un enseignement dans les DNL, l'occitan devient la langue de la vie de la classe. Pour accomplir cette tâche les maîtres doivent avoir une pratique courante de la langue. Les maîtres ont été observés dans leur classe avec pour objectif d'évaluer leur pratique orale de la langue.

A partir de ces observations on peut faire un premier bilan des difficultés rencontrées par la majorité des maîtres :

- hésitations : ils cherchent le mot qui leur fait défaut, hésitent devant une complétive pour le subjunctifs
- fautes : erreurs de morphologie
- calques linguistiques : syntaxe du français, pauvreté des expressions.

A ce manque d'assurance linguistique il faut ajouter qu'une grande partie des maîtres, en particulier les jeunes, méconnaissent presque tous les éléments de culture régionale liés à la langue occitane en toponymie, botanique, zoologie... ceci est facile à observer pendant les sorties scolaires.

Il faut trouver les solutions à chaque niveau de formation des étudiants et des maîtres : demander à l'université plus d'exigences, mettre en place des ateliers de pratique pour les PE1 et PE2, préparer des dossiers thématiques aussi bien linguistiques que culturels pour les maîtres.

Quels outils pour l'intégration linguistique et disciplinaire, Luc Bonet, Perpignan

(Intervention en catalan traduite en français)

« *L'enseignement bilingue composé* » se définit par l'opposition à la juxtaposition de deux enseignements monolingues au sein de la même classe. Il participe à la mise en relation explicite de deux équivalents linguistiques dans deux codes différents pour former une même unité de sens.

On parle d'intégration linguistique dans le cadre d'une pratique comparative du français et de la langue régionale en tant qu'objets et vecteurs des apprentissages. Il y a « *intégration linguistique et disciplinaire* » lorsque la construction d'un même concept de DNL est renforcé par l'autre langue.

L'intégration génère un allègement horaire non négligeable ; en effet, les contenus linguistiques et littéraires de la discipline « français » peuvent être traités dans l'une ou l'autre des deux langues qui jouent à la fois le rôle d'objet et de moyen des apprentissages. Le temps gagné est alors destiné à la langue étrangère.

L'évaluation dans le Cadre Européen Commun de Référence s'inscrit dans une logique de pédagogie du projet. Les compétences relevant des DNL et les compétences linguistiques sont sollicitées en vue d'une réalisation concrète et bilingue : exposition, blog, objet technologique avec mode d'emploi bilingue...

On fera appel à des supports authentiques variés dans les deux langues. Les manuels, qui donnent de la légitimité à la langue et à la discipline dans la langue, pourront fournir à l'enseignant des documents didactisés qu'il intégrera dans la progression.

Séance 4 : Les partenariats pour l'édition pédagogique, table ronde.

Michel Chaumet, Directeur du CRDP d'Aquitaine

M le directeur rappelle que l'Education Nationale encourage l'enseignement des langues régionales dans le cadre du partenariat avec les collectivités locales. Il souligne que « *l'occitan, on le sauvera aujourd'hui ou jamais* » et que son attachement aux langues régionales est le reflet de son attachement à la diversité culturelle : « *défendre l'occitan aujourd'hui pour défendre le français demain.* ». La volonté politique de ce sauvetage dépend désormais des collectivités locales.

Le problème évoqué est celui d'une volonté politique éclatée alors même qu'il est indispensable de travailler dans un cadre inter régional. C'est pourquoi M le directeur appelle CRDP et Conseils Régionaux d'Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi Pyrénées, « *on sait où sont les forces vives* », à intensifier leur rapprochement tout en regrettant que les autres régions ne participent pas à cet effort.

Il revient sur la critique faite aux manuels et précise que la publication de manuels en occitan constitue une étape extrêmement importante pour la reconnaissance de la langue régionale. A partir du moment où il y a un manuel, instrument d'apprentissage validé et publié par des professionnels, il y a prise en compte du sérieux de cet enseignement jusqu'alors marginalisé. L'exigence du moment est d'apporter aux CRDP des outils de grande rigueur, « *le temps de l'amateurisme doit être dépassé.* »

Sans vouloir rentrer dans le débat sur un occitan de référence, M le Directeur précise que du point de vue de l'éditeur le fait de dupliquer un même ouvrage dans les trois dialectes occitans d'Aquitaine (gascon, languedocien, limousin) entraîne une augmentation conséquente des coûts de production. Il est indispensable d'aller vers la concertation entre les acteurs, Etat et collectivités locales, pour ce qui est du développement de l'enseignement de la langue, de la politique éditoriale, de l'avancée dans l'inter régional.

Chargé de mission pour l'occitan, Région Midi-Pyrénées

La volontat de la Regien es que 100 % deis dròlles siegon en relacien emé la lenga. Prepausa de sostenir de projèctes per establiments (viatgis, creaciens artisticas). Es a chifrar sus lo biais de faire per s'endraiar vers una novèla etapa de desvolopament : creacien d'un conseu de ligason, signatura d'una convencion emé lo Rectorat (premier trimèstre de 2007), relaciens inter e euro regionalas (vau d'Aran e valadas occitanas d'Itàlia).

(Traduction)

La volonté de la Région est que 100 % des enfants soient en relation avec la langue. Elle propose de soutenir des projets par établissements (voyages, créations artistiques). La réflexion porte sur la manière d'initier une nouvelle étape de développement : création d'un conseil de liaison, signature d'une convention avec le Rectorat (premier trimestre 2007), relations inter et euro régionales (val d'Aran et vallées occitanes d'Italie).

Jérémie Obispo, Chargé de mission pour l'occitan, Région Aquitaine

La Regien fa l'anóncia d'un programa de desvolopament emé la creacien d'un « conseu de desvolopament ». Lo raportaire dau Conseu Economic e Sociiau Locau (CESL) presentèt un

rapòrt per anar vèrs un plan de desvolopament de la lenga. La Regien a la volontat de signar una convencion emé lo Rectorat e de participar au dialògue inter regionau.

(Traduction)

La Région annonce un programme de développement avec la création d'un « conseil de développement ». Le rapporteur du Conseil Economique et Social Local (CSEL) a présenté un rapport pour aller vers un plan de développement de la langue. La Région a la volonté de signer une convention avec le Rectorat et de participer au dialogue interrégional.

Tamara Rivel, Représentante du conseil Régional Languedoc-Roussillon

La Région a commandé la réalisation d'un état des lieux sur la langue et la culture occitanes. Cette *Consulta* a permis la collecte de multiples contributions puis l'élaboration d'un diagnostic et de préconisations. Elle a voté à l'unanimité son projet occitan qui vise à soutenir l'occitan dans le domaine de la langue, la culture et la société. Dans le domaine de la langue la Région souhaite favoriser le développement de l'occitan en milieu scolaire dans le cadre d'une convention avec le Rectorat. Elle émet le souhait d'une concertation inter régionale des Régions et CRDP.

Le matériel pédagogique dans le premier degré en occitan et en catalan
Séminaire national DGESCO-IGEN
Béziers 19-20 octobre 2006